

Evaluation du projet pilote de vaccination contre la grippe en pharmacie en Valais

RAPPORT A L'ATTENTION DU GROUPE DE PILOTAGE

Observatoire valaisan de la santé, octobre 2017

Impressum

© Observatoire valaisan de la santé, octobre 2017

Reproduction partielle autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée.

Rédaction et analyse des données

Julien Sansonnens¹, PD Dr Arnaud Chiolero¹

1. Observatoire valaisan de la santé (OVS), Sion

Ce projet pilote a été mené sous l'égide du Service de la santé publique (SSP), en collaboration avec la Société valaisanne de pharmacie (pharmavalais) et la Société Médicale du Valais (SMVS). L'OVS a mené son évaluation.

Contributions à la conception et à la réalisation de l'enquête

Dr Christian Ambord, médecin cantonal, SSP ; Jean-Blaise Seppey, collaborateur scientifique, SSP ; Dr Monique Lehky Hagen, présidente, SMVS ; Dr Jacques Meizoz, médecin interniste-généraliste, co-président Médecins de famille et de l'enfance Valais ; Dr Christian Zufferey, médecin interniste-généraliste, co-président Médecins de famille et de l'enfance Valais ; Dr Pierre-Alain Buchs, pharmacien, président, pharmavalais ; Dr Alain Guntern, pharmacien, vice-président, pharmavalais ; André-Philippe Borgazzi, responsable du système d'information, OVS.

Citation proposée

Sansonnens J, Chiolero A, Observatoire valaisan de la santé (OVS). Evaluation du projet pilote de vaccination contre la grippe en pharmacie en Valais. Sion, octobre 2017.

Disponibilité

Observatoire valaisan de la santé : www.ovs.ch

Table des matières

1. Résumé	4
2. Contexte	6
Intérêt de la vaccination contre la grippe en pharmacie	6
Le projet pilote de vaccination en pharmacie en Valais	6
3. Méthode.....	8
3.1 Q1 : Questionnaire client, à remplir par le pharmacien le jour de la vaccination.....	8
3.2 Q10 : Questionnaire client, à remplir par le client après la vaccination	8
3.3 QF : Questionnaire pharmacien, à remplir à la fin de la période	8
3.4 QPM : Questionnaire adressé à l'ensemble des pharmaciens et des médecins de premier recours	9
4. Résultats.....	10
4.1 Q1 : Questionnaire client, à remplir par le pharmacien le jour de la vaccination.....	10
4.2 Q10 : Questionnaire client, à remplir par le client après la vaccination	13
4.3 QF : Questionnaire pharmacien, à remplir à la fin de la période	16
4.4 QPM : Questionnaire adressé à l'ensemble des pharmaciens et des médecins de premier recours	20
5. Synthèse.....	25
6. Bibliographie et sources	26
7. Annexes : questionnaires	27

1. Résumé

Dans le cadre d'un projet pilote initié par le Service de la santé publique (SSP), la société médicale du Valais (SMVS) et la Société valaisanne de pharmacie *pharmavalais*, certains pharmaciens ont reçu l'autorisation, dès l'automne 2016, de pratiquer la vaccination contre la grippe saisonnière. Ce projet pilote visait à évaluer l'intérêt de proposer une vaccination contre la grippe en pharmacie et à renforcer la couverture vaccinale de la population.

La vaccination s'adressait aux personnes âgées de 16 à 65 ans, en bonne santé et qui n'avaient pas de médecin traitant, ou dont le médecin était absent pour une période prolongée. Elle était effectuée sans ordonnance. Seuls les pharmaciens ayant suivi une formation idoine (certificat de formation complémentaire FPH en vaccination et prélèvements sanguins) ont été autorisés à pratiquer la vaccination contre la grippe. Un local approprié avec isolation phonique et optique ainsi qu'un strict respect des conditions d'hygiène étaient des prérequis avant de pouvoir vacciner.

Une évaluation du projet pilote a été effectuée par l'Observatoire valaisan de la santé (OVS). Les buts étaient d'évaluer :

- 1) le nombre et le profil des personnes vaccinées,
- 2) les raisons de se faire vacciner en pharmacie,
- 3) la satisfaction quant au service rendu par le pharmacien.

Des questionnaires ont été adressés aux personnes ayant été vaccinées, aux pharmaciens ayant pratiqué la vaccination et à l'ensemble des pharmaciens et des médecins de premiers recours en Valais. Ces questionnaires visaient notamment à évaluer le nombre et les caractéristiques des personnes vaccinées, leur satisfaction ainsi que leurs attentes quant au développement éventuel de ce service. Les pharmaciens ayant vacciné ont été questionnés notamment sur les modalités de la procédure de vaccination et la gestion des effets secondaires. Enfin, l'ensemble des pharmaciens et des médecins ont été interrogés sur la pertinence de ce service. Cette évaluation n'avait pas pour but d'estimer l'effet de la vaccination en pharmacie sur la couverture vaccinale.

Résultats

- Les vaccinations ont eu lieu entre octobre 2016 et janvier 2017 dans 16 pharmacies et ont été effectuées par 18 pharmaciens sur 202 clients. La majorité des clients vaccinés étaient des femmes (57%), l'âge médian des clients était de 50 ans et la majorité d'entre eux avaient été vaccinés contre la grippe les années précédentes. 37 clients étaient âgés de plus de 65 ans. 73 personnes (36%) ont déclaré ne pas avoir de médecin traitant ou un médecin traitant non disponible.
- 49% des clients vaccinés connaissaient des personnes à risque dans leur entourage, travaillaient dans le domaine de la santé ou étaient en contact avec des enfants en bas âge.
- Parmi les raisons de se faire vacciner en pharmacie, 23% des 202 patients vaccinés ont indiqué ne pas avoir de médecin traitant, 68% que c'était plus simple que de prendre rendez-vous chez un médecin et 58% la possibilité de se faire vacciner quand on veut.
- 101 clients vaccinés (50%) ont répondu à un questionnaire complémentaire portant en particulier sur leur satisfaction quant à la prestation reçue. La quasi-totalité de ces clients ont rapporté être très satisfaits de la prestation (99% ont indiqué un score de satisfaction de 4 ou de 5 sur une échelle allant de 1 (minimum) à 5 (maximum)). 96% ont rapporté qu'une information concernant d'éventuels effets secondaires a été donnée par le pharmacien. 2% des clients ont consulté un médecin suite à la vaccination en pharmacie.
- 93% des clients vaccinés en pharmacie souhaitent se faire vacciner à nouveau l'an prochain et 98% d'entre eux souhaitent le refaire en pharmacie.
- Concernant les pharmaciens ayant participé au projet pilote, 23 ont répondu au questionnaire. La quasi-totalité des pharmacies étaient « indépendantes » (91%) et comptaient une médiane de 9 collaborateurs. Une promotion de la vaccination a été effectuée presque systématiquement (96%) par les pharmacies.

- Sur les 124 pharmaciens invités à remplir le questionnaire en ligne, 91 ont répondu (taux de participation : 73%). La quasi-totalité (93%) d'entre eux étaient informés que certaines officines proposaient une vaccination contre la grippe. 88% des pharmaciens considèrent qu'il s'agit d'une offre pertinente. 66% des pharmaciens n'ayant pas participé au projet pilote souhaitent à l'avenir offrir ce service.
- Sur les 333 médecins de premier recours invités à remplir le questionnaire, 94 ont répondu (taux de participation : 28%). La majorité (80%) des médecins de premiers recours étaient informés que certaines pharmacies pouvaient vacciner contre la grippe. 44% des médecins ayant répondu à l'enquête ont jugé que cette offre était pertinente, et 40% ont jugé qu'elle ne l'était pas. Enfin, 9% d'entre eux ont proposé à leurs patients d'aller se faire vacciner en pharmacie.

Synthèse

Il ressort de ces résultats que :

- La vaccination contre la grippe en pharmacie par un pharmacien formé, sans prescription médicale, est réalisable.
- La satisfaction des clients ayant été vaccinés dans le cadre de ce projet pilote est très élevée.
- La majorité des clients vaccinés l'avait déjà été auparavant.
- Une partie des personnes vaccinées avait plus de 65 ans.
- Les raisons pour se faire vacciner en pharmacie sont notamment le fait de ne pas avoir de médecin traitant et la simplicité de le faire, à tout moment, en pharmacie.
- Les pharmaciens ayant répondu à l'enquête sont majoritairement en faveur de la possibilité de fournir cette prestation.
- Les médecins de premier recours ayant répondu à l'enquête sont partagés quant à la pertinence de la vaccination en pharmacie, autant de médecins jugeant l'offre pertinente que non-pertinente.

2. Contexte

Intérêt de la vaccination contre la grippe en pharmacie

La grippe est la cause de plusieurs milliers d'hospitalisations par an, ainsi que d'une surmortalité chez les personnes vulnérables. En Suisse, chaque hiver, la grippe saisonnière touche de 5% à 20% de la population [1]. La couverture vaccinale reste relativement faible dans notre pays. Ainsi, une enquête téléphonique menée par l'OFSP (Office fédéral de la santé publique) en 2015 a établi que la couverture vaccinale des personnes âgées de plus de 64 ans était de 29%, et qu'elle était de 30% chez celles souffrant d'une maladie chronique [2]. Les personnes travaillant dans le domaine de la santé ont également une couverture vaccinale faible [2].

L'OFSP recommande que les personnes ayant un risque accru de complications graves en cas de grippe (personnes de 65 ans et plus, femmes enceintes ou ayant accouché au cours des 4 dernières semaines, enfants nés prématurément, personnes avec une maladie chronique et résidents des maisons de soins), ainsi que les personnes qui, au sein de leur famille ou dans le cadre de leurs activités privées ou professionnelles, sont en contact régulier avec celles-ci, se faisant vacciner contre la grippe saisonnière [3].

En Valais, la vaccination contre la grippe est effectuée par un médecin ou, sur ordonnance, par une infirmière. Des difficultés peuvent survenir dès lors qu'un nombre important de patients souhaitent se faire vacciner à une même période. Les médecins doivent alors faire face à une surcharge de travail. Ce problème risque d'ailleurs de se renforcer ces prochaines années, dû au fait notamment d'un manque de relève dans la médecine de premier recours. Dès lors, compléter l'offre d'accès à la vaccination pour des adultes en bonne santé par l'intermédiaire des pharmaciens est potentiellement utile. La possibilité de laisser les pharmaciens pratiquer des actes de vaccination implique des changements d'ordre législatifs et réglementaires. Dans le domaine des maladies transmissibles, les pharmaciens soutiennent déjà les campagnes de vaccination, vérifient le statut vaccinal, font des recommandations pour des vaccinations spécifiques de rappel et font la promotion du carnet de vaccination électronique.

Les pharmacies peuvent toucher une population d'adultes en bonne santé qui ne consultent pas ou rarement leur médecin. Dans le cadre de la « Conférence sur l'harmonisation de la préparation à une pandémie », l'Office fédéral de la santé publique a proposé qu'« en plus de la journée nationale de vaccination contre la grippe, des services d'information et de vaccination à bas seuil d'accès [soient] organisés selon les besoins et bases légales cantonales, par exemple dans les pharmacies, hôpitaux, permanences, entreprises, ONG ou par Spitex » [4].

Dans ce contexte, une réflexion portant sur l'opportunité de lancer un projet pilote de vaccination contre la grippe dans les pharmacies valaisannes a été initiée par l'Office valaisan du médecin cantonal dès l'été 2016. Des réflexions allant en ce sens sont par ailleurs en cours dans la majorité des cantons suisses et ont abouti à des mesures concrètes dans plusieurs d'entre eux. Par exemple, dans le canton de Neuchâtel, la vaccination contre la grippe sans ordonnance est possible depuis 2015 auprès de certaines pharmacies, de même que la vaccination contre la rougeole et l'encéphalite à tiques. Dans le canton de Vaud, la vaccination contre la grippe est possible dans certaines pharmacies depuis octobre 2016 et l'offre a été élargie en 2017 à la vaccination contre l'encéphalite à tiques, l'hépatite A (2e dose), l'hépatite B (2e dose), l'hépatite A+B (2e dose) et contre la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR).

Le projet pilote de vaccination en pharmacie en Valais

Dès l'automne 2016, certaines pharmacies valaisannes ont reçu l'autorisation de pratiquer la vaccination contre la grippe saisonnière (Influenza A et Influenza B), dans le cadre de la mise en place d'une nouvelle offre à bas seuil d'accès. Ce projet pilote a été initié par le Service de la santé publique, la Société médicale du Valais et la Société valaisanne de pharmacie *pharmavalais*, en vertu de l'article 76 al. 1 de la loi du 14 février 2008 sur la santé (LSan).

La vaccination en pharmacie vise à renforcer la couverture vaccinale de la population valaisanne contre la grippe, en particulier auprès de ceux qui sont en contact régulier avec des personnes à risque accru de complications.

Ce projet pilote s'est déroulé lors de la campagne saisonnière 2016/2017. Les clients ont été vaccinés entre la mi-octobre 2016 et la mi-janvier 2017. La vaccination en pharmacie s'adressait aux personnes âgées de 16 à 65 ans, en bonne santé (ne souffrant d'aucune maladie aiguë ou chronique), n'ayant pas de médecin, le consultant rarement, ou dont le médecin était absent pour une période prolongée.

La vaccination était effectuée sans ordonnance médicale. Seuls les pharmaciens disposant du certificat de formation complémentaire FPH « Vaccination et prélèvements sanguins » et ayant accompli la formation continue exigée ont été autorisés à pratiquer la vaccination contre la grippe. Avec ce certificat, le pharmacien acquiert notamment les compétences scientifiques et techniques nécessaires pour procéder à des injections sous-cutanées et intramusculaires, prélever du sang et maîtriser les techniques de secours. La liste des pharmaciens autorisés à vacciner a été établie par le Service de la santé publique. Elle est publiée à l'adresse www.vs.ch/web/ssp/grippe.

La vaccination se déroulait dans un local séparé et isolé et devait respecter de strictes conditions d'hygiène. Elle était facturée 30 francs au maximum par le pharmacien et n'était pas remboursée par l'assurance-maladie obligatoire. Avant l'injection, le pharmacien s'assurait que la personne n'avait pas de risques connus de complications au vaccin, en suivant le protocole développé par la société suisse des pharmaciens *pharmaSuisse*. Si un doute existait, il adressait la personne à un médecin.

L'Observatoire valaisan de la santé a été mandaté par le SSP afin de conduire l'évaluation du projet, qui fait l'objet du présent rapport. Celle-ci avait pour buts d'évaluer :

- 1) le nombre et le profil des personnes vaccinées,
- 2) les motivations de se faire vacciner en pharmacie,
- 3) la satisfaction par rapport au service proposé par le pharmacien.

L'évaluation du projet-pilote n'avait pas pour but d'estimer l'effet de la vaccination en pharmacie sur la couverture vaccinale.

3. Méthode

En bref, l'évaluation du projet pilote vise à évaluer le nombre et les caractéristiques des personnes vaccinées, ainsi que les modalités de la vaccination et ses suites. L'évaluation a aussi porté sur la satisfaction des clients. Enfin, les pharmaciens et médecins de premiers recours du canton ont été interrogés quant à la pertinence de pouvoir se faire vacciner contre la grippe en pharmacie.

Afin de permettre cette évaluation, quatre questionnaires (en français et en allemand) ont été développés par le groupe de pilotage du projet et ont été adressés aux pharmaciens ayant participé au projet pilote, aux clients, à l'ensemble des pharmaciens du canton ainsi qu'à l'ensemble des médecins de premiers recours du canton:

- Q1 : Questionnaire client, à remplir par le pharmacien au moment de la vaccination
- Q10 : Questionnaire client, à remplir par le client après la vaccination
- QF : Questionnaire pharmacien, à remplir à la fin de la période
- QPM : Questionnaire adressé à l'ensemble des médecins et des pharmaciens du canton

L'anonymat des clients a été garanti, les données personnelles récoltées (sexe, date de naissance et commune de domicile) ne permettant pas l'identification des personnes. Concernant les pharmaciens ayant procédé aux vaccinations, leur nom a été supprimé de la base de données remise à l'OVS par le SSP en vue des analyses, de même que la localisation de leur pharmacie. Aucune information nominale n'a été collectée sur l'ensemble des pharmaciens et des médecins du canton.

3.1 Q1 : Questionnaire client, à remplir par le pharmacien le jour de la vaccination

Le questionnaire Q1 est fourni en annexe. Il devait être rempli par le pharmacien pour chaque client au moment de la vaccination, puis était renvoyé au SSP, au format papier, dans un délai d'une semaine. Les questions portaient sur les caractéristiques des clients et leurs motivations de se faire vacciner. Une question qualitative concernait le temps passé avec le client pour l'informer et le vacciner. Le nom et prénom des clients n'étaient pas relevés.

3.2 Q10 : Questionnaire client, à remplir par le client après la vaccination

Le questionnaire Q10 est fourni en annexe. Il était envoyé au format papier par le SSP aux clients ayant donné leur accord, dans les dix jours suivant la vaccination. Les questions portaient sur les caractéristiques des clients, sur leur satisfaction quant à la prestation de vaccination, sur d'éventuels effets secondaires, sur le prix et sur l'opportunité d'une extension de la prestation à d'autres vaccinations.

3.3 QF : Questionnaire pharmacien, à remplir à la fin de la période

Le questionnaire QF est fourni en annexe. Il était destiné à tous les pharmaciens ayant participé au projet pilote. Il était rempli par ceux-ci à la fin de la période de vaccination. Si, au sein d'une pharmacie, plusieurs pharmaciens pouvaient effectuer les vaccinations, chaque pharmacien devait remplir le questionnaire. Les questions portaient sur la logistique et l'organisation de la campagne de vaccination, sur les difficultés rencontrées et sur le coût actuel et idéal de la prestation. Le statut vaccinal des pharmaciens et du personnel de l'officine était également demandé.

3.4 QPM : Questionnaire adressé à l'ensemble des pharmaciens et des médecins de premier recours

Le questionnaire QPM est fourni en annexe. Ce questionnaire, différencié selon le groupe professionnel, a été administré sous la forme d'une enquête électronique¹. Il a été envoyé aux médecins avec une activité de premiers recours² ainsi qu'à l'ensemble des pharmaciens valaisans au mois de juin 2017. Aucun rappel n'a été effectué.

Les questions adressées aux pharmaciens portaient sur les caractéristiques du pharmacien, l'intérêt de la vaccination en pharmacie, et le statut vaccinal des pharmaciens. Les pharmaciens devaient préciser s'ils avaient participé ou non au projet pilote. Les questions adressées aux médecins portaient sur les mêmes sujets.

¹ Seuls les médecins et pharmaciens possédant une adresse courriel ou un numéro de fax ont été invités à participer

² A l'exception des pédiatres. La liste a été établie par le SSP sur la base de l'enquête sur l'activité des médecins en Valais menée par l'OVS [5]

4. Résultats

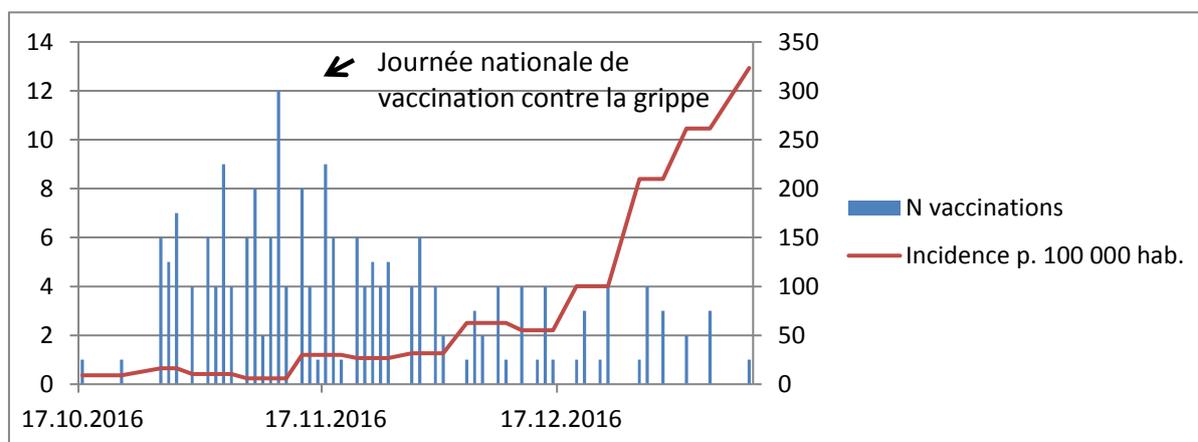
19 pharmacies ont participé au projet valaisan, pour un total de 23 pharmaciens.

Sur ces 23 pharmaciens, 18 ont effectué des vaccinations et 5 ont suivi la formation obligatoire mais n'ont pas effectué de vaccination, ou n'ont pas renvoyé le questionnaire.

4.1 Q1 : Questionnaire client, à remplir par le pharmacien le jour de la vaccination

- Les clients ont été vaccinés entre le 17 octobre 2016 et le 10 janvier 2017 (F1).
- Le SSP a reçu 187 questionnaires en français (93%) et 15 en allemand (7%), soit un total de 202 questionnaires.
- Le temps passé avec le client pour l'informer et le vacciner a été de 15 minutes (médiane), avec un minimum de 5 et un maximum de 30 minutes.
- La majorité des clients vaccinés étaient des femmes (57%), l'âge médian des clients était de 50 ans et la majorité d'entre eux avaient déjà été vaccinés contre la grippe les années précédentes. 37 clients sur 202 étaient âgés de plus de 65 ans (F2).
- L'information concernant la date de la dernière visite médicale était présente pour 109 clients (54%). La médiane entre la dernière visite médicale et le jour de vaccination était de 159 jours, soit un peu plus de 5 mois.
- 73 personnes (36%) ont déclaré ne pas avoir de médecin traitant, ou un médecin traitant non disponible. Cette clientèle est composée à 53% de femmes et a un âge médian de 53 ans. Le temps médian depuis la dernière visite chez un médecin est de 6.1 mois. Dans 84% des cas, il ne s'agit pas de la première vaccination contre la grippe.
- Sauf exception, il n'était pas prévu que des clients âgés de plus de 65 ans soient vaccinés dans le cadre de ce projet pilote. Lorsque le client était âgé de plus de 65 ans, une justification devait être fournie afin de procéder à la vaccination. Une justification a été rapportée dans 4 cas : « A appelé son médecin lequel a délégué à la pharmacie », « A rdv chez son médecin début 2017 », « Délégation médicale », et « Pas de médecin ». Dans ce cas, des mesures pouvaient être proposées par le pharmacien : un client a reçu une liste de médecins et un autre, dont le médecin était absent, s'est vu proposer un contrôle l'année suivante.
- Les caractéristiques des clients âgés de plus de 65 ans ne se distinguent que peu des caractéristiques du total des clients vaccinés. Parmi les motivations de se faire vacciner chez le pharmacien, 32% de ces clients de plus de 65 ans ont indiqué ne pas avoir de médecin traitant, 51% le fait qu'il était « plus simple que de prendre rendez-vous chez un médecin » et 54% la « possibilité de se faire vacciner quand on veut ».

F1 Distribution temporelle des vaccinations (N=202) et incidence de la grippe (Sources : OVS ; Sentinella (incidence pour 100'000 habitants, Genève, Vaud, Neuchâtel et Valais))

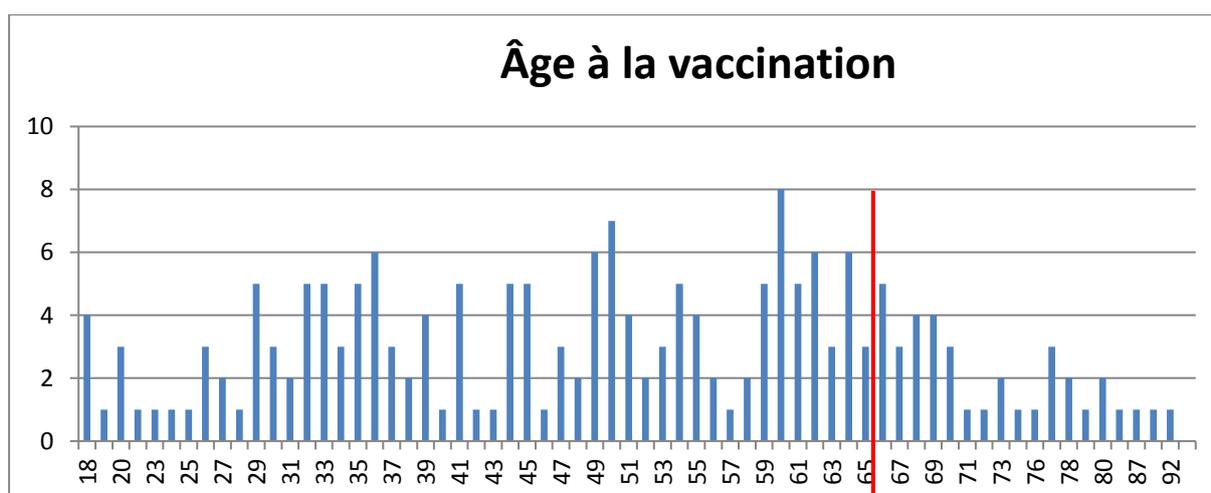


Un pic de vaccination a eu lieu le 11 novembre 2016, date de la Journée nationale de vaccination contre la grippe initiée par l'OFSP. L'incidence pour 100'000 habitants est fournie par le système Sentinella de l'OFSP [6].

T1 Caractéristiques des clients (N=202) (Source : OVS)

Sexe	N	Proportion
Homme	84	42%
Femme	115	57%
Donnée manquante	3	1%
Âge		
Médiane	50.0	
Min	18.0	
Max	92.0	
Classe d'âge		
18-45 ans	79	39%
46-65 ans	78	39%
Plus de 65 ans	37	18%
Donnée manquante	8	4%
Autre pharmacie habituelle		
Oui	67	33%
Non	124	61%
Donnée manquante	11	5%
Première vaccination contre la grippe		
Oui	33	16%
Non	164	81%
Donnée manquante	5	2%
Temps depuis la dernière visite chez un médecin [mois]		
Médiane	5.3	
Min	0.0	
Max	63.4	

G2 Age des clients (N=202) (Source : OVS)



T2 Raisons de se faire vacciner contre la grippe (N=202) (Source : OVS)

	N	Pourcent
A. Personne à risque dans l'entourage	43	21%
B. Travail dans le domaine de la santé	32	16%
C. En contact avec des enfants en bas âge	45	22%
Personnes ciblées par la campagne *	99	49%
Veut éviter d'avoir la grippe	144	71%
Autres raisons	14	7%

* Soit les personnes ayant répondu A et/ou B, et/ou C

Sous « autres raisons », une raison médicale sans précision est mentionnée 5 fois et la grossesse est mentionnée 3 fois. Il n'y a pas de différences marquées par classes d'âge (18-45, 46-65, 66 et plus) dans les motivations de se faire vacciner.

T3 Raisons de se faire vacciner par le pharmacien (N=202) (Source : OVS)

	N	Pourcent
Pas de médecin traitant	46	23%
Médecin traitant non disponible	29	14%
Plus simple que de prendre RDV chez un médecin	138	68%
Possibilité de se faire vacciner quand on veut	118	58%
Coûts de la vaccination	10	5%
Confiance en son pharmacien	69	34%
Autres raisons	10	5%

Parmi les autres raisons évoquées, le médecin n'avait plus de vaccin pour effectuer la vaccination au cabinet dans 5 cas.

T4 Information sur la possibilité de se faire vacciner chez le pharmacien (N=202) (Source : OVS)

	N	Pourcent
Directement par le pharmacien	56	28%
Via une annonce de la pharmacie	37	18%
Par les médias	101	50%
Par un proche	21	10%
Par un autre professionnel de santé	21	10%
Autre	15	7%

Les réponses « Autre » font état, dans 8 cas, d'une information fournie au sein du milieu professionnel (collègues ou employeur).

4.2 Q10 : Questionnaire client, à remplir par le client après la vaccination

- 101 clients ont répondu au questionnaire, soit 50% du collectif de clients vaccinés.
- 56% de ces clients étaient des femmes et leur âge médian était de 55 ans.
- Le SSP a reçu 97 questionnaires en français (96%) et 4 en allemand (4%).
- La quasi-totalité de ces clients ont rapporté être très satisfaits de la prestation. 99% ont indiqué un score de satisfaction de 4 ou de 5 sur une échelle allant de 1 (minimum) à 5 (maximum).
- Une information concernant d'éventuels effets secondaires a été donnée dans la quasi-totalité des cas. 2% des clients ont consulté un médecin suite à la vaccination en pharmacie.
- 93% des clients vaccinés en pharmacie souhaitent se faire vacciner à nouveau l'an prochain et 98% d'entre eux souhaitent le refaire en pharmacie.
- Une minorité de clients (44%) estiment que la prestation devrait être élargie à d'autres vaccins.
- Les clients seraient prêts à payer 30 CHF pour ce service (médiane), avec un minimum de 15 CHF et un maximum de 100 CHF.

T5 Caractéristiques des clients (N=101) (Source : OVS)

Sexe	N	Pourcent
Homme	43	43%
Femme	57	56%
Donnée manquante	1	1%
Âge [Années]		
Médiane	55	
Min	21	
Max	92	
Classe d'âge		
18-45	32	32%
46-65	48	48%
66 et plus	19	19%
Donnée manquante	2	2%
Temps passé avec le pharmacien [min] (N=96)		
Médiane	19	
Min	5	
Max	45	
Score de satisfaction de la prestation (1= minimum; 5 = maximum)		
5	97	96%
4	3	3%
3 ou moins	0	0%
Donnée manquante	1	1%

T6 Effets secondaires de la vaccination (N=101) (Source : OVS)

Le pharmacien vous a-t-il expliqué quels pouvaient être les effets secondaires fréquents suite à une vaccination contre la grippe ?	N	Pourcent
Oui	97	96%
Non	4	4%
Ne sait pas	0	0%
Le pharmacien vous a-t-il expliqué que faire en cas d'effets secondaires ?		
Oui	84	83%
Non	15	15%
Ne sait pas	2	2%
Avez-vous eu un contact avec le pharmacien suite à la vaccination ?		
Oui	11	11%
Non	90	89%
Avez-vous appelé ou consulté un médecin suite à cette vaccination ?		
Oui	2	2%
Non	99	98%

Dans 8 cas, une raison a été donnée au contact pris avec le pharmacien suite à la vaccination. Il s'agissait, dans 4 cas, de lui donner un feedback.

Une raison a été donnée pour les 2 clients ayant consulté un médecin suite à la vaccination. Il s'agissait, dans un cas, d'un client ayant développé une bronchite, et dans l'autre, d'un contrôle annuel.

T7 Recours futur à la vaccination en pharmacie (N=101) (Source : OVS)

Pensez-vous vous faire à nouveau vacciner contre la grippe l'hiver prochain ?	N	Pourcent
Oui	93	92%
Non	4	4%
Ne sait pas	4	4%
Si oui		
Chez votre pharmacien	85	98%
Chez un médecin	2	2%
Donnée manquante	6	7%
Conseillerez-vous à vos proches de se faire vacciner chez le pharmacien ?		
Oui	95	94%
Non	1	1%
Ne sait pas	4	4%
Donnée manquante	1	1%
Souhaitez-vous que ce service (conseil et vaccination par le pharmacien) soit proposé à plus large échelle dans le canton ?		
Oui	94	93%
Non	2	2%
Ne sait pas	4	4%
Donnée manquante	1	1%
Pensez-vous que le prix de cette prestation est		
Trop élevé	13	13%
Adéquat	79	78%
Bon marché	8	8%
Donnée manquante	1	1%
Souhaitez-vous que le pharmacien puisse proposer d'autres vaccins ?		
Oui	44	44%
Non	15	15%
Ne sait pas	40	40%
Donnée manquante	2	2%

Concernant les autres vaccins qui pourraient être proposés en pharmacie, 31 clients ont indiqué leurs souhaits. Les vaccinations de voyage sont très souvent mentionnées ainsi que « tous les autres ».

4.3 QF : Questionnaire pharmacien, à remplir à la fin de la période

- Tous les pharmaciens ayant la possibilité de vacciner (23) ont répondu à ce questionnaire. Selon les données du questionnaire client, à remplir par le pharmacien après la vaccination (Q1), 18 pharmaciens ont procédé à des vaccinations et 5 pharmaciens ne l'ont pas fait.
- Le SSP a reçu 19 questionnaires en français (83%) et 4 en allemand (17%).
- La quasi-totalité des pharmacies étaient indépendantes (91%), et comptaient une médiane de 9 collaborateurs.
- Une promotion de la vaccination a été effectuée presque systématiquement (96%) par les pharmacies.
- Parmi les difficultés techniques, un local non approprié ou « beaucoup de papiers » ont été mentionnées. Une réaction négative d'un médecin a été rapportée : il reprochait aux pharmaciens vaccinant de « voler le travail ». Parmi les autres difficultés mentionnées, 2 concernaient le nombre trop important de documents à remplir, ainsi que le nombre important de demandes de personnes de plus de 65 ans.
- Concernant la formation, un pharmacien a indiqué la remarque suivante : « Formation tous les 2 ans trop astreignante, possibilité d'organiser sur 1 jour ou un demi jour et moins loin? Très astreignant de libérer un pharmacien et formation très loin du Valais pour finalement peu d'injections effectuées ». Un autre pharmacien a jugé que sa formation n'était pas suffisante et a souhaité refaire le cours de base (e-learning), suivi il y a 4 ans.
- Deux pharmaciens ont indiqué avoir envoyé des clients chez un médecin traitant, car il s'agissait de personnes âgées ou polymédicamentées.
- 65% des pharmaciens ayant vacciné ont déclaré être eux-mêmes vaccinés contre la grippe.

T8 Caractéristiques des pharmaciens (N=23) (Source : OVS)

Type de pharmacie	N	Pourcent
Chaîne	2	9%
Indépendant	21	91%
Nombre total de collaborateurs		
Médiane	9	
Min	5	
Max	23	
Promotion de la vaccination ?		
Oui	22	96%
Non	1	4%
Si oui: avec utilisation de matériel d'information ?		
Oui	22	100%
Non	0	0%
Avez-vous fixé des rendez-vous pour procéder à la vaccination ?		
Souvent	4	17%
Parfois	9	39%
Rarement ou jamais	10	43%
Nb de demi-journées durant lesquelles la vaccination est possible (N=22) ?		
Médiane	10	
Min	4	
Max	14	
Etes-vous vacciné contre la grippe ?		
Oui	15	65%
Non	8	35%
Proportion des collaborateurs vaccinés		
Médiane	22% (moyenne : 31%)	
Min	0%	
Max	100%	

Deux pharmaciens ont indiqué avoir utilisé internet comme autre modalité de promotion.

T9 Difficultés, formation et prix de la vaccination (N=23) (Source : OVS)

Difficultés techniques/logistiques	N	Pourcent
Oui	4	17%
Non	19	83%
Réaction négative de certains médecins		
Oui	7	30%
Non	16	70%
Charge de travail plus importante que prévue		
Oui	7	30%
Non	16	70%
Confronté à un effet secondaire sévère		
Oui	0	0%
Non	23	100%
Si oui, vous êtes-vous sentis suffisamment formé pour faire face ?		
Oui	5	
Non	0	
Considérez-vous la formation comme suffisante ?		
Oui	22	96%
Non	1	4%
Combien avez-vous facturé le service [CHF] ?		
Médiane	30	
Min	25	
Max	30	
Combien devrait être facturé le service ?		
Médiane	40	
Min	30	
Max	50	
Souhaitez-vous continuer à proposer ce service ?		
Oui	23	100%
Non	0	0%

T10 Décompte à la fin de la période de vaccination (N=16) (Source : OVS)

Nombre de clients potentiellement éligibles	N	Pourcent
Médiane	27	
Min	17	
Max	200	
Nombre de clients vaccinés		
Médiane	19	
Min	4	
Max	48	
Nombre de clients envoyés chez le médecin traitant		
Médiane	4	
Min	0	
Max	50	

4.4 QPM : Questionnaire adressé à l'ensemble des pharmaciens et des médecins de premier recours

Pharmaciens

Le SSP a adressé le lien vers le questionnaire en ligne à 124 pharmaciens et 91 ont répondu (taux de participation : 73%).

- 59% des pharmaciens ayant répondu sont des femmes. L'âge médian des pharmaciens est de 49 ans.
- La quasi-totalité (93%) des pharmaciens étaient informés que certaines officines proposaient une vaccination contre la grippe. 88% des pharmaciens considèrent qu'il s'agit d'une offre pertinente, et 82% sont favorables à un élargissement de celle-ci à d'autres vaccins.
- 66% des pharmaciens n'ayant pas participé au projet pilote souhaitent à l'avenir offrir ce service.
- 56% des pharmaciens ont déclaré être vaccinés contre la grippe.

T11 Evaluation par les pharmaciens (N=91) (Source : OVS)

	Total (N=91)		Participant au projet pilote (N=18)		Non-participant au projet pilote (N=73)	
	N	%	N	%	N	%
Sexe						
Homme	37	41%	5	28%	32	44%
Femme	54	59%	13	72%	41	56%
Donnée manquante	0	0%	0	0%	0	0%
Âge [Années]						
Médiane	49		45		50	
Min	25		28		25	
Max	66		64		66	
Type de pharmacie						
Chaîne	28	31%	3	17%	25	34%
Indépendant	63	69%	15	83%	48	66%
Donnée manquante	0	0%	0	0%	0	0%
Informé que certaines pharmacies pouvaient proposer une vaccination contre la grippe ?						
Oui	85	93%	18	100%	67	92%
Non	3	3%	0	0%	3	4%
Donnée manquante	3	3%	0	0%	3	4%
La vaccination en pharmacie est-elle pertinente ?						
Oui	80	88%	18	100%	62	85%
Non	5	5%	0	0%	5	7%
Pas d'avis ou donnée manquante	6	7%	0	0%	6	8%
Serait-il pertinent de proposer d'autres vaccinations en pharmacie ?						
Oui	75	82%	18	100%	57	78%
Non	8	9%	0	0%	8	11%
Pas d'avis ou donnée manquante	8	9%	0	0%	8	11%
A l'avenir, souhaitez-vous proposer ce service ?						
Oui	66	73%	18	100%	48	66%
Non	17	19%	0	0%	17	23%
Pas d'avis ou donnée manquante	8	9%	0	0%	8	11%
Vacciné contre la grippe ?						
Oui	51	56%	13	72%	38	52%
Non	34	37%	5	28%	29	40%
Donnée manquante	6	7%	0	0%	6	8%
Avez-vous fait la promotion de la vaccination ?						
Oui	57	63%	16	89%	41	56%
Non	28	31%	2	11%	26	36%
Donnée manquante	6	7%	0	0%	6	8%
Si oui, avec les brochures de l'OFSP ou de pharماسuisse ?						
Oui	43	75%	14	88%	29	71%
Non	14	25%	2	13%	12	29%
Donnée manquante	0	0%	0	0%	0	0%

Les commentaires à propos de la possibilité de se faire vacciner en pharmacie peuvent être répartis entre les pharmaciens ayant répondu « Oui » à la question « La vaccination en pharmacie est-elle pertinente ? » et ceux qui ont répondu « Non ».

Parmi ceux ayant répondu positivement, les commentaires mentionnent majoritairement des raisons de santé publique (« couverture vaccinale plus grande », « beaucoup de jeunes n'ont pas de médecin de famille ») ou des raisons d'ordre logistique (« cela décharge les cabinets », « pas de temps d'attente », « large plage d'horaires », etc.). Parmi ceux ayant répondu négativement ou étant « sans avis », les commentaires concernent presque toujours le risque de complications (« pharmacien pas suffisamment formé en cas de choc anaphylactique », « c'est quand même un acte médical », etc.).

Les pharmaciens ne souhaitant pas proposer ce service ont donné comme raison « chacun son métier », « Comme je ne souhaite pas que les médecins vendent les vaccins je ne souhaite pas faire les vaccinations », « Pas de locaux adaptés ou le coût trop important des cours. »

Concernant les autres modalités de promotion de la vaccination, les pharmaciens mentionnent en majorité le contact verbal avec les clients. Un pharmacien a mentionné Facebook et internet.

Médecins de premier recours

Le SSP a adressé le lien vers le questionnaire en ligne à 333 médecins de premier recours en Valais et 94 ont répondu (taux de participation : 28%).

- Le faible taux de participation doit inciter à la prudence quant à l'interprétation des résultats.
- 67% des médecins ayant répondu étaient des hommes. L'âge médian était de 52 ans.
- La majorité (80%) des médecins de premiers recours étaient informés que certaines pharmacies pouvaient vacciner contre la grippe. 40% ont jugé que cette offre n'était pas pertinente. 91% d'entre eux n'ont pas proposé à leurs patients d'aller se faire vacciner en pharmacie.
- 73% des médecins de premier recours ont déclaré être vaccinés contre la grippe.

T12 Evaluation par les médecins de premiers recours (N=94) (Source : OVS)

Sexe	N	Proportion
Homme	63	67%
Femme	31	33%
Donnée manquante	0	0%
Âge [Années]		
Médiane	52	
Min	27	
Max	68	
Informé que certaines pharmacies pouvaient vacciner ?		
Oui	75	80%
Non	15	16%
Donnée manquante	4	4%
Vaccination en pharmacie pertinente ?		
Oui	41	44%
Non	38	40%
Pas d'avis ou donnée manquante	15	16%
Pertinent que d'autres vaccinations puissent être faites en pharmacie ?		
Oui	17	18%
Non	63	67%
Pas d'avis ou donnée manquante	14	15%
Proposé à certains patients de se faire vacciner en pharmacie ?		
Oui	3	3%
Non	86	91%
Donnée manquante	5	5%
Reçu un appel d'un patient après vaccination en pharmacie ?		
Oui	4	4%
Non	85	90%
Donnée manquante	5	5%
Vacciné contre la grippe ?		
Oui	69	73%
Non	17	18%
Donnée manquante	8	9%
A fait la promotion de la vaccination contre la grippe ?		
Oui	78	83%
Non	8	9%
Donnée manquante	8	9%
Si oui, à l'aide de la brochure de l'OFSP ?		
Oui	36	46%
Non	42	54%
Donnée manquante	0	0%

Les commentaires à propos de la possibilité de se faire vacciner en pharmacie peuvent être répartis entre les médecins ayant répondu « Oui » à la question « Est-ce pertinent que la vaccination contre la grippe puisse être proposée et effectuée par des pharmaciens formés pour le faire ? » et ceux qui ont répondu « Non ».

Parmi ceux ayant répondu positivement, une tendance s'exprime pour que cette vaccination soit limitée à la grippe, et que les pharmaciens soient correctement formés pour effectuer ce geste. Il faut également s'assurer que le client n'ait pas de comorbidités de nature à empêcher la vaccination. Parmi les médecins ayant répondu négativement, beaucoup indiquent que la vaccination entre dans le cadre d'une relation médicale plus large que le seul geste technique. Certains médecins craignent une perte d'information quant au statut vaccinal des clients vaccinés en pharmacie (risque de vaccination à double). L'importance du dossier médical, auquel le pharmacien n'a pas accès, est soulignée. Enfin, un certain manque de réciprocité a été mentionné, les médecins ne pouvant vendre de médicaments et les

pharmaciens n'ajoutant pas d'informations au dossier médical. Deux médecins mettent en avant le caractère commercial et intéressé de cette nouvelle prestation.

Quatre médecins indiquent avoir reçu un appel d'un patient suite à une vaccination en pharmacie. Il s'agissait dans deux cas d'une réaction secondaire (céphalées, myalgies et douleurs dans un cas, réactions secondes non précisées dans l'autre).

Concernant les modalités de promotion de la vaccination contre la grippe, le dialogue avec le patient lors de la consultation revient très fréquemment, de même que la pose d'affiches ou de prospectus en salle d'attente.

5. Synthèse

Il ressort de ces résultats que :

- La vaccination contre la grippe en pharmacie par un pharmacien formé, sans prescription médicale, est réalisable.
- La satisfaction des clients ayant été vaccinés dans le cadre de ce projet pilote est très élevée.
- La majorité des clients vaccinés l'avait déjà été auparavant.
- Une partie des personnes vaccinées avait plus de 65 ans.
- Les raisons pour se faire vacciner en pharmacie sont notamment le fait de ne pas avoir de médecin traitant et la simplicité de le faire, à tout moment, en pharmacie.
- Les pharmaciens ayant répondu à l'enquête sont majoritairement en faveur de la possibilité de fournir cette prestation.
- Les médecins de premier recours ayant répondu à l'enquête sont partagés quant à la pertinence de la vaccination en pharmacie, autant de médecins jugeant l'offre pertinente que non-pertinente.

6. Bibliographie et sources

1. OFSP, Recommandations pour la vaccination contre la grippe, septembre 2011
2. Bulletin OFSP 28/15 - Grippe saisonnière 2014/2015 Epidémiologie, virologie, approvisionnement en vaccins et composition des vaccins
3. OFSP, Recommandations de la vaccination contre la grippe, aout 2017, <https://www.bag.admin.ch/dam/bag/fr/dokumente/mt/infektionskrankheiten/grippe/empfehlung-grippeimpfung-kurz.pdf.download.pdf/empfehlungen-grippeimpfung-kurz-fr.pdf>
4. OFSP, Stratégie nationale de prévention de la grippe saisonnière (GRIPS) 2015-2018
5. Gloor V, Chiolero A, Observatoire valaisan de la santé (OVS). Enquête sur l'activité des médecins en Valais. Sion, juillet 2015.
6. <https://www.bag.admin.ch/bag/fr/home/themen/mensch-gesundheit/uebertragbare-krankheiten/ausbrueche-epidemien-pandemien/aktuelle-ausbrueche-epidemien/saisonale-grippe--lagebericht-schweiz.html>



7. Annexes : questionnaires

Q1 - Questionnaire client à remplir le jour de la vaccination

Récolte des données

Rempli **par le pharmacien** pour chaque client qui se fait vacciner qui en envoie ensuite une copie au SSP dans la semaine qui suit la vaccination

Pharmacien

- Nom et prénom du pharmacien qui vaccine :
- Coordonnées de la pharmacie :

Patient

- Date de la vaccination (JJ/MM/AA):/...../.....
- Date de naissance (JJ/MM/AA):/...../..... Âge :

Si plus de 65 ans, justifier svp :

Mesure(s) proposée(s) : liste de médecins autre :

- Sexe : Femme Homme
- Numéro postal/commune:/.....
- Autre pharmacie habituelle: Oui Non
- Date de la dernière visite chez un médecin (MM/AA) :/.....
- Première vaccination contre la grippe ? Oui Non
- Raisons pour se faire vacciner ? (plusieurs réponses possibles)
 - Personne à risque dans l'entourage
 - Travail dans le domaine de la santé
 - En contact avec des enfants en bas âge
 - Veut éviter d'avoir la grippe (par ex. pour des raisons professionnelles)

Autre raisons:

- Raisons pour se faire vacciner par le pharmacien ? (plusieurs réponses possibles)
 - Pas de médecin traitant ou pas de contact régulier avec un médecin traitant
 - Médecin traitant non-disponible/absent
 - Plus simple que de prendre rendez-vous chez un médecin
 - Possibilité de se faire vacciner quand on veut, quand on a l'opportunité de passer à la pharmacie
 - Coûts de la vaccination
 - Confiance en son pharmacien

Autres raisons :

- Comment le client a-t-il été informé de la possibilité de se vacciner chez le pharmacien ?
 - Directement par le pharmacien
 - Via une annonce de la pharmacie (flyer, annonce dans la vitrine, médias sociaux, etc.)
 - Par les médias (annonce dans les journaux, etc.)
 - Par un proche
 - Par un autre professionnel de santé (médecin, etc.)

Autres :

- Temps passé avec le client pour l'informer et le vacciner: minutes



Q10 - Questionnaire patient à remplir après la vaccination

Patient

- Date de la vaccination (JJ/MM/AA):/...../.....
- Nom de la pharmacie :
- Date de naissance (JJ/MM/AA):/...../.....
- Sexe : Femme Homme
- La prestation de votre pharmacien vous a-t-elle satisfait ?
Note sur une échelle de 1 à 5 : (5 = beaucoup ; 1 = pas du tout)
- Le pharmacien vous a-t-il expliqué quels pouvaient être les effets secondaires fréquents suite à une vaccination contre la grippe ?
Oui Non Ne sait pas
- Le pharmacien vous a-t-il expliqué que faire en cas d'effets secondaires ?
Oui Non Ne sait pas
- Quel temps avez-vous passé avec le pharmacien (information et vaccination): minutes
- Avez-vous eu un contact avec le pharmacien suite à la vaccination ?
Oui Non
Si oui, pourquoi :
- Avez-vous appelé ou consulté un médecin suite à cette vaccination ?
Oui Non
Si oui, pourquoi :
- Pensez-vous vous faire à nouveau vacciner contre la grippe l'hiver prochain ?
Oui Non Ne sait pas
Si non, pourquoi :
- Si oui : chez votre pharmacien chez un médecin
- Conseillerez-vous à vos proches de se faire vacciner chez le pharmacien ?
Oui Non Ne sait pas
Si non, pourquoi :
- Souhaiteriez-vous que ce service (conseil et vaccination par le pharmacien) soit proposé à plus large échelle dans le canton ?
Oui Non Ne sait pas
- Pensez-vous que le prix de cette prestation est :
trop élevé adéquat bon marché
- Quel prix seriez-vous prêt à payer pour ce service? CHF
- Souhaiteriez-vous que le pharmacien puisse proposer d'autres vaccins ?
Oui Non Ne sait pas
Si oui, lesquels :

Nous vous remercions pour le temps consacré à compléter ce questionnaire !

Merci de renvoyer ce formulaire au Service de la santé publique au moyen de l'enveloppe-réponse annexée.



QF - Questionnaire pharmacien à remplir à la fin de la période de vaccination

Modalité de récolte des données

- Rempli par chaque pharmacien qui participe au projet pilote
- Si dans la même officine, plusieurs pharmaciens vaccinent, chaque pharmacien doit remplir ce questionnaire
- Copie à envoyer au SSP à la fin de la période de vaccination

Pharmacien

- Nom et prénom :
- Coordonnées de la pharmacie :
- Type de pharmacie : chaîne indépendant
- Nombre total de collaborateurs dans la pharmacie :
- Avez-vous fait la promotion de la vaccination ? Oui Non
- Si oui, avez-vous utilisé du matériel d'information (brochure OFSP, brochure PharmaSuisse, etc.) ? Oui Non
- Autre(s) modalité (s) de promotion :
- Avez-vous fixé des rendez-vous pour procéder à la vaccination ?
Souvent Parfois Rarement ou jamais
- Nb de demi-journées par semaine durant lesquelles la vaccination est possible :
- Etes-vous vacciné contre la grippe ? Oui Non
- Nombre total de collaborateurs dans la pharmacie qui sont vaccinés :
- Difficultés rencontrées :
Techniques/logistiques Oui Non
Si oui, préciser :
- Réaction de certains médecins Oui Non
Si oui, préciser :
- Charge de travail plus importante que prévu Oui Non
Autres difficultés :
- Avez-vous été confronté à un effet secondaire sévère ? Oui Non
Si oui, le(s)quel(s) :
- Si oui, vous êtes-vous senti suffisamment formé pour faire face ? Oui Non
- Considérez-vous que la formation à la vaccination est suffisante ? Oui Non
Si non, proposition d'amélioration :
- Combien avez-vous facturé le service ? CHF
- Combien devrait être facturé ce service (y compris le coût du vaccin) ?CHF
- Souhaitez-vous continuer à proposer ce service ? Oui Non
Si non, pourquoi :

Décompte à faire jusqu'à la fin de la période de vaccination

- Nb de clients potentiellement éligibles (qui ont demandé des informations à propos de la vaccination ou à qui le pharmacien a fait la promotion de la vaccination) :
- Nb de clients vaccinés :
- Nb envoyés chez le médecin traitant :



QPM : Questionnaire adressé aux pharmaciens

Information concernant le pharmacien

- Age : ans
 - Type de pharmacie :
 - Avez-vous participé au projet pilote ?
- Sexe : Homme Femmes
- Chaîne Indépendant
- Oui Non

Questions sur le projet pilote pour les pharmaciens

- Saviez-vous que dans le cadre d'un projet-pilote, certains pharmaciens du canton, formés pour le faire, avait la possibilité de proposer la vaccination contre la grippe et de l'effectuer ? Oui Non
- Est-ce pertinent que la vaccination contre la grippe puisse être proposée et effectuée par des pharmaciens formés pour le faire? Oui Non Pas d'avis
- Serait-il pertinent que d'autres vaccinations puissent être proposées et effectuées par des pharmaciens formés pour le faire? Oui Non Pas d'avis
- Commentaires à propos de la possibilité de se faire vacciner par les pharmaciens :
.....
.....
.....
- A l'avenir, souhaitez-vous proposer ce service de vaccination ? Oui Non Pas d'avis
Si non, pour quelle(s) raison(s) :

Questions complémentaires pour les pharmaciens

- Etes-vous vacciné contre la grippe ? Oui Non
- Avez-vous fait la promotion de la vaccination ? Oui Non
- Si oui, avez-vous utilisé les brochures de l'OFSP ou de PharmaSuisse pour faire cette promotion ? Oui Non
- Si oui, avez-vous utilisé d'autres modalités de promotion ?

.....
.....



